

Communiqué de presse

Evry, le 2 juillet 2018

Quelle cohésion économique pour le département sans CCI territoriale ?



Réunis en assemblée générale lundi 25 juin 2018, les élus de la CCI Essonne ont pu compter sur la présence du président du Conseil départemental **François Durovray** venu réaffirmer son soutien à la CCI Essonne. L'occasion pour lui de rappeler **le rôle essentiel et complémentaire joué par les deux institutions, pour l'attractivité du territoire.**

De fait, le Gouvernement a annoncé poursuivre la diminution (-100 millions d'euros) des ressources fiscales des CCI chaque année jusqu'en 2022. La taxe pour frais de chambre (TFC) serait ainsi réduite de moitié.

Pour rappel, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances avait déclaré en novembre 2017 qu'en « *contrepartie de l'effort qui est aujourd'hui demandé aux CCI, nous prenons l'engagement de garantir la stabilité de leurs ressources en 2019-2022.* »

Devant cette marche arrière, le Président de la CCI Essonne, **Emmanuel Miller** a exprimé sa colère devant l'assemblée d'élus chefs d'entreprise : « *Le Gouvernement revient sur ses engagements et contrarie notre ambition pour le développement économique de l'Essonne. Si la loi de finances 2019 est votée en l'état, le budget de la CCI Essonne se verrait amputé, pour la deuxième année consécutive, de plus d'un million d'euros ! Une décision inopportune et lourde de conséquences.* »

Et le président de la CCI Essonne de préciser : « *Nous avons acté un plan de retour à l'équilibre avec notre autorité de tutelle qui ne prévoyait évidemment pas cet aléa. Combien de collaborateurs vont être impactés par cette décision unilatérale ? Je ne souhaite pas porter cette responsabilité contre mon gré.* »

A travers ces décisions, c'est **le soutien au développement des TPE et PME dans les territoires qui est sacrifié** : « *D'après une enquête BVA, la CCI Essonne est la première structure vers laquelle les entrepreneurs se tournent pour être accompagnés. Preuve en est que le modèle de CCI territoriale doit être préservé pour être au plus proche des besoins de proximité* » commente Emmanuel Miller, Président de la CCI Essonne.

Un rôle de référent de proximité essentiel qu'a tenu à rappeler **Pierre Tambourin**, qui a dirigé le Génopole pendant 18 ans avec succès. Mis à l'honneur pour l'ensemble de son action par les élus de la CCI Essonne, Pierre Tambourin a souligné que « *les liens de proximité avec le Conseil Départemental et la CCI Essonne ont été déterminants pour la réussite économique et scientifique de ce projet.* »

C'est cette relation de confiance tissée au fil des ans, cette capacité à s'adapter en permanence aux évolutions technologiques et aux grandes mutations économiques rencontrées par les TPE/PME qu'il apparaît indispensable de préserver.